

L'OECT propose le lancement d'une plateforme électronique pour financer des projets de PME

L'Ordre des experts-comptables de Tunisie (OECT) propose de lancer, en coordination avec l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (AFPBF), une plateforme électronique pour financer des projets de PME, a déclaré le président de l'OECT, Slaheddine Zahaf.

"Ce partenariat entre banquiers et experts comptables permettra aux PME de bénéficier de financements bancaires", a indiqué Zahaf, ajoutant que l'expert comptable se porte garant de la PME.

Intervenant, jeudi, aux travaux d'une conférence tenue sur le thème "Instruments de financement et de soutien aux PME", le responsable a rappelé que plus de 90% du tissu économique tunisien est constitué de PME qui font face à des problèmes de financement lors des différentes phases de création du projet (constitution, investissement ou exploitation).

Ces difficultés, a-t-il encore précisé, sont expliquées par l'incapacité de la PME de fournir une garantie réelle (Hypothèque, caution...), exigée par les banques tunisiennes et qui constitue une entrave d'avancement et de développement de ces entreprises.

Le responsable a également évoqué la décision du gouvernement de réduire le rôle des sociétés d'investissement qui constituent une alternative de financement pour les PME, en limitant leur champ d'application uniquement au secteur agricole et aux zones de développement régional.

"Les experts comptables accompagnent les PME et essayent de trouver des solutions de financement, à travers des fonds d'investissements", indique Zahaf qui rappelle que pour mobiliser des financements, la majorité de ces PME ont recours à des fonds d'investissement étrangers qui coûtent chers.

"Le taux de rendement de ces financements oscillent entre 15% et 20%", a-t-il encore précisé, appelant à la création de fonds régionaux d'investissement qui seront chargés de financer les PME dans les régions, en leur consacrant une partie du budget de l'Etat. Ces structures vont aider les PME à générer des bénéfices et à s'acquitter de leurs impôts, lesquels serviront par la suite à la réalisation de plans de développement dans les régions du pays (infrastructures...).

Pour sa part, le président de l'APTBEF, Ahmed El Karm, a appelé à hâter la création de la Banque des régions qui constituera un mécanisme important de financement et d'accompagnement des PME et d'accorder aux banques la possibilité de négocier avec leurs clients le taux d'intérêt qui sera appliqué sur les crédits.

Karm a, également, évoqué les risques de change supportés par les établissements financiers, rappelant que les institutions crédit financent les PME en devises alors qu'elles sont remboursées en dinar.

De son côté, le ministre de l'Industrie et des PME, Slim Feriani a indiqué que 219 entreprises ont adhéré, jusqu'à la mi-mars 2019, à la ligne de dotation pour soutenir et promouvoir les PME, rappelant que la première enveloppe pour 2018, déjà budgétisée, est de 100 MDT.

Sur les 219 entreprises, 24 PME ont déjà bénéficié de 46 millions de dinars (MDT), a-t-il encore rappelé, ajoutant que le projet de loi sur le CROWDFUNDING (financement participatif), sera bientôt présenté en conseil ministériel. Cette loi, a-t-il dit, va appuyer les efforts des banques qui assurent jusqu'à 90% des besoins en financement.

Par ailleurs, la Bourse de Tunis, a lancé le projet Investia PME pour accompagner 120 PME dans la levée de fonds sur le marché de capitaux, a-t-il conclu.

La PME est le maillon fort de l'économie tunisienne avec une contribution de 17% au PIB, 20% à l'emploi et 90% aux exportations de biens.

Source : WMC